

ECLPN_169

Têtes support pour appareils photo

Conditions de participation

Date et heure limites de remise des offres :
Le 19 septembre 2025 à 12h00

Sommaire

1.	Présentation de la consultation.....	1
2.	Constitution de l'offre.....	2
3.	Critères d'évaluation des offres.....	3
4.	Négociation.....	4
5.	Obligations du candidat retenu.....	4
6.	Renseignements complémentaires.....	4
7.	Annexe (panier fictif de commande).....	4

1. Présentation de la consultation

1.1. Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet l'achat, par l'ECLPN, de têtes support pour appareils photo destinées à être aménagées dans les véhicules des forces de sécurité intérieure équipés par l'Atelier Central Automobile (ACA) de l'Établissement Central Logistique de la Police Nationale (ECLPN).

Le présent marché fait suite à la procédure ECLPN 2304 « Consommables divers nécessaires pour l'aménagement de véhicules (10 lots) », avis n°24-113223 au BOAMP et n°603718-2024 au JOUE publiés le 08/10/2024, dont le lot 8 « têtes support appareils photo » a été déclaré sans suite pour cause d'infructuosité le 20 janvier 2025.

Codes de la consultation :

GM : 34.03.01 - Pièces détachées et accessoires véhicules terrestres

Valeur principale CPV : 38650000 - Matériel de photographie

1.2. Procédure de passation

L'accord-cadre est passé suivant la procédure du marché à procédure adaptée, en application de l'article R.2131-12 du Code de la commande publique.

Il répond également aux dispositions du Cahier des Clauses Administratives Générales des marchés publics de fournitures courantes et de services (CCAG FCS) du 30 mars 2021.

1.3. Forme de l'accord-cadre

L'accord-cadre se compose d'un lot unique. En effet, conformément à l'article L. 2113-11 al. 2 du Code de la commande publique : « la dévolution en lots séparés est de nature à restreindre la concurrence ou risque de rendre techniquement difficile ou financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations ».

Il s'exécute par l'émission de bons de commande, conformément aux articles R. 2162-2, R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Il est mono-attributaire.

Sans préjudice de l'article R. 2162-5 du Code de la commande publique, des bons de commande peuvent être émis jusqu'au dernier jour de la période de validité de l'accord-cadre, quelle que soit la durée d'exécution des prestations commandées, sans toutefois que celle-ci ne puisse excéder de plus de six mois la date de fin de validité de l'accord-cadre.

1.4. Durée

L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de 36 mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement une fois douze mois sans que sa durée totale puisse excéder 48 mois.

En cas de non-reconduction, l'administration en informe le titulaire via la plateforme PLACE ou par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 1 mois avant la fin de la période en cours. Aucune indemnité n'est due à l'autre partie en cas de non-reconduction de l'accord-cadre.

L'accord-cadre est conclu sans minimum et avec un montant maximum de 89 900 € HT.

2. Constitution de l'offre

Les pièces suivantes sont à fournir au titre de l'offre et de la candidature :

- **la lettre** de candidature ;
- **l'acte d'engagement** signé par la personne habilitée à engager le candidat ;
- **l'annexe prix et délais** datée, signée et identifiée par la raison sociale de l'entreprise (cachet de l'entreprise). **Les candidats ne sont pas autorisés à modifier sa trame** ;
- **un mémoire technique lié à l'exécution du marché** précisant notamment :
 - ✗ le contact dédié de la société ;
 - ✗ l'organisation interne (suivi des commandes, logistique des transports...) ;
 - ✗ l'organisation du service après-vente (modalités de prise en charge d'une demande, contact au sein de la société...).

Les plis sont transmis exclusivement via la plateforme dématérialisée PLACE avant les date et heure limites mentionnées sur la lettre de consultation :

- adresse du profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>
- référence de la consultation « ECLPN_169».

Les candidats doivent se référer aux prérequis techniques et aux conditions générales d'utilisation disponibles sur la plateforme PLACE. Pour toute question, le candidat peut télécharger le guide d'utilisation depuis la rubrique « aide » de la plateforme.

Tout pli, parvenu à l'ECLPN après les date et heure et limites mentionnées en page de garde, sera considéré comme hors délais et donc rejeté sans être examiné.

2.1. Condition de présentation des offres

Les offres multiples présentées par un même candidat sont interdites. Conformément à l'article R.2151-6 du Code précité : « *si plusieurs offres sont successivement transmises par un même soumissionnaire, seule est ouverte la dernière offre reçue par l'acheteur dans le délai fixé pour la remise des offres* ».

Toute offre doit répondre aux exigences fixées par les spécifications administratives et techniques du présent marché.

Les soumissionnaires ne sont pas autorisés à présenter de variantes.

2.2. Délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres sur la plateforme dématérialisée PLACE.

2.3. Vérification des offres

Les offres seront analysées avant les candidatures conformément aux dispositions de l'article R.2161-4 du Code de la commande publique.

Si l'acheteur constate que des pièces ou des informations, dont la production était réclamée au titre de l'offre, sont absentes ou incomplètes, Conformément à l'article R.2152-2 du Code de la commande publique, il peut demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces.

Seules les offres jugées conformes au cahier des charges sont analysées et évaluées.

3. **Critères d'évaluation des offres**

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
Prix	70,00 %
Valeur technique Sous-critère n° 1 – Qualité du service après vente Sous-critère n° 2 – Qualité logistique	30,00 % 15 points 15 points

3.1. Méthode d'évaluation du prix (70%)

Le prix retenu pour évaluer les offres correspond au montant en € HT d'un « panier fictif » de commande calculé en fonction des tarifs mentionnés par les candidats dans le BPU.

Le « panier fictif », annexé au présent document, est indicatif et utilisé uniquement pour l'analyse du critère prix. Ce document n'a aucune valeur contractuelle.

Le critère prix s'évalue en fonction de la formule suivante :

$$\text{coefficient de pondération} \times (\text{prix le plus bas} / \text{prix de l'offre évaluée})$$

3.2. Méthode d'évaluation de la valeur technique (30%)

La note de la valeur technique équivaut à la somme des notes obtenues pour chaque sous-critère. Si le candidat n'indique pas d'éléments précis dans les éléments remis, il peut obtenir la note de zéro.

4. Négociation

Conformément à l'article R.2123-5 du Code de la commande publique, l'acheteur se réserve la possibilité de recourir à une ou plusieurs phases de négociation avec les candidats. Le cas échéant, les modalités de l'entretien de négociation seront communiquées aux candidats via la plateforme PLACE.

L'attribution du présent marché public peut également être effectuée sur la base des offres initiales sans négociation.

5. Obligations du candidat retenu

Le candidat, auquel il est envisagé d'attribuer le marché, devra fournir dans un délai de 10 jours suivant la demande qui lui en sera faite sur la plateforme PLACE :

- le relevé d'identité bancaire (RIB) ;
- le pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat (délégation de pouvoir, de signature, extrait K Bis etc) ;
- les attestations de régularité fiscales et sociales en cours de validité ;
- le candidat produit son numéro unique d'identification (SIREN) ;
- le cas échéant, les pièces prévues aux articles R.1263-12, D.8222-5 ou D.8222-7 ou D.8254-2 à D.8254-5 du Code du travail ;
- lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ;
- les copies d'attestation d'assurances contractées pour l'exercice de l'activité.

À défaut de remise des documents attendus dans le délai imparti, l'offre sera rejetée et le candidat placé en seconde position sera sollicité.

6. Renseignements complémentaires

Les questions et demandes de renseignements relatives au cahier des charges doivent être déposées sur la plateforme des achats de l'État à l'adresse <https://www.marches-publics.gouv.fr/> au plus tard sept jours avant la date limite de remise des offres. Les réponses sont faites par le même biais dans un délai maximum de 7 jours.

Pour tout renseignement complémentaire ne pouvant faire l'objet d'une question via la plateforme PLACE, les candidats s'adresseront à l'ECLPN – Bureau des marchés publics :

 téléphone : 05 55 10 50 21 ou 20 50 – courriel : eclpn-marches@interieur.gouv.fr

7. Annexe (panier fictif de commande)

N° poste dans BPU	Désignation	Référence ACA	Quantité (sur 4 ans)	Conditionnement actuel
1	TETE ROTATIVE 3D PLATEAU RAPIDE	41PFV000013	114	unité
2	VIS 1/4 POUR TETE ROTATIVE APPAREIL PHOTO	41PFV001000	114	unité
3	ADAPTEUR POUR VIS 1/4 POUR TÊTE ROTATIVE APPAREIL PHOTO	41PFV001004	114	unité